

PROJET EDUCATIF 2016-2018



15/02/2016

SERVICES CENTRE DE LOISIRS A L'ANNEE ET ETE



ASSOCIATION
DE SAINT-GEORGES-
DE-MONTAIGU

Notre association Familles Rurales se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux. Elle peut à ce titre intervenir dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, en se donnant comme principal moyen la gestion et/ou la promotion d'accueils collectifs de mineurs et d'accueils jeunes.

1 – LE FONDEMENT DU PROJET EDUCATIF

Les objectifs éducatifs ci-après ont été choisis par les 2 commissions bénévoles de parents Centre de loisirs à l'année et Centre de loisirs Eté lors d'une rencontre en mars 2016.

Les parents bénévoles participent à la construction des 2 services et leur donnent une orientation éducative. Ils sont le socle de fonctionnement et de réflexion des services – tout cela dans l'état d'esprit de l'association précisé en introduction.

Notre réflexion s'est basée sur :

- Les projets éducatifs actuels des 2 services.
- Les souhaits des parents bénévoles en termes d'orientations éducatives et le sens donné à nos structures.

2 – LES OBJECTIFS EDUCATIFS

1 – Respecter l'autre et ses différences

2 – Apprendre à vivre ensemble et partager

3 – Prendre plaisir et favoriser la nouveauté dans tous les domaines

Ces objectifs éducatifs seront déclinés plus précisément dans le projet pédagogique de chaque service au travers des objectifs pédagogiques et des actions.

3 – LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

3-1 - LES MODALITES D'ACCUEIL ET LES INSCRIPTIONS

Nos deux accueils de loisirs accueillent des enfants dès leurs scolarisation et jusqu'à 12 ans.

Les 2 services Enfance sont ouverts :

CLA	CLE
<p>Tous les jours d'école : 6h45 à 8h45 et de 16h45 à 19h15. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à 8h. Un goûter est systématiquement servi à 17h.</p> <p>Les mercredis et petites vacances : horaires du matin et du soir de 7h à 9h et de 17h à 19h. Accueil à la journée de 9h à 17h avec un repas servi vers 12h et un goûter vers 16h. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. Accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.</p>	<p>Tous les jours durant la période estivale des vacances scolaires. Un accueil péricentre se fait de 7h à 9h et de 17h à 19h. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à 8h (périmètre). Un goûter est systématiquement servi vers 16h30. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. Accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.</p>

Organisation des inscriptions pour le centre de loisirs à l'année :

Pour le centre de loisirs, il faut tout d'abord remplir une fiche d'inscription auprès du directeur. Une fiche sanitaire sera également à compléter. Chaque famille aura alors accès aux différents plannings pour les mercredis et petites vacances.

Pour le centre de loisirs d'été, il faut juste remplir un dossier d'inscription lors des permanences ainsi que le planning d'utilisation du service.

3-2- LES LOCAUX UTILISÉS

Le centre de loisirs se situe au 5, rue des 2 rives, à Saint Georges de Montaigu. Les bâtiments mis à la disposition de l'association par la mairie permettent d'organiser le centre dans des locaux adaptés et sécurisés.

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante :

- Une cour
- Un espace vert clos et aménagé avec des jeux extérieurs
- Un hall d'accueil
- Deux bureaux de travail : un pour le directeur et un pour les animateurs
- Une salle de pause
- Une infirmerie
- Des sanitaires
- Une salle de sieste
- Une salle pour les enfants de moins de 6 ans
- Une cuisine
- Une salle de temps calme/bibliothèque
- Une salle de motricité
- Une salle pour les enfants de 6 à 8 ans
- Un préfabriqué pour les enfants de 9 à 11 ans

3-3- LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs :

- La directrice : **DEJEPS (Congé maternité)**
- Le directeur remplaçant : DUT Carrière sociales option animation
- La directrice Adjointe : BPJEPS
- Les animateurs : BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance
- Des stagiaires animateurs : en cours de formation BAFA, CAP Petite Enfance, BAPAAT, Bac Pro...

Des bénévoles des commission ou de l'association familles rurales peuvent être amenés à intervenir pendant les temps d'accueil. Ils interviennent en complément de l'équipe diplômée.

3-4- L'ORGANISATION GLOBALE DES SERVICES

Tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, diverses activités manuelles, artistiques, de découverte collective ou individuelle sont proposées et laissées au libre choix de l'enfant en fonction des périodes de l'année. Elles sont regroupées par thèmes. Des sorties peuvent aussi être proposées en période de vacances. Un programme présentant toutes ces activités est distribué le mois précédent.

3-5- LE BUDGET DES SERVICES

L'association a déterminé un budget annuel de fonctionnement pour les centres de loisirs, qui comporte les différents postes de dépenses et de recettes.

Pour favoriser l'accueil de toutes les familles, des tarifs incluant le quotient familial et différentes réductions sont mis en place.

4 – L'EVALUATION DU PROJET EDUCATIF

A chaque projet son évaluation afin de cerner l'impact de nos actions sur nos objectifs éducatifs.

Cela nous permet aussi de pouvoir rebondir sur de nouveaux axes par la suite.

Les activités proposées par les jeunes comme les projets doivent porter un sens éducatif, une orientation. Cela nous évitera dans de ne proposer que des activités de consommation ou des activités qui ne répondraient pas à nos objectifs éducatifs ou aux valeurs portées par Familles Rurales.

Les objectifs éducatifs seront évalués tous les ans au vu de toute l'activité des 2 services écoulée dans l'année.

Notre équipe d'animation prévoira dans son projet pédagogique une réelle méthode d'évaluation pour s'assurer de l'efficience de nos actions.

